

Les effets d'émigrants ne sont pas soumis aux droits de douane au Canada.

On paye rarement pour le surpoids des bagages sur les chemins de fer du Canada (à moins qu'ils ne soient par trop volumineux.

Pendant la traversée.

Dès que le passager arrivera à bord, il faut qu'il lise le règlement auquel il est tenu de se soumettre pendant qu'il est en mer. Il le trouvera affiché sur le navire, et il fera tout son possible pour s'y conformer; il se conduira convenablement et se tiendra toujours propre, attendu que cela sera favorable à son propre confort et à la santé des autres.

Vêtements.

Emballez autant de vêtements que vous pourrez avant de quitter la maison. Des vêtements de laine et d'autres espèces de vêtements, des couvertures, de la toile de ménage, etc.

Outils.

Les laboureurs n'ont pas besoin de prendre leurs outils avec eux, attendu qu'ils peuvent aisément se les procurer au Canada, de la meilleure qualité et dans la plupart des cas mieux appropriées aux exigences de la contrée que ceux dont ils avaient eu l'habitude de se servir chez eux.

On recommande aux artisans de prendre avec eux les outils qu'ils ont, surtout s'ils concernent spécialement leur branche d'industrie.

Cependant ils ne doivent pas oublier qu'il n'y a aucune difficulté à se procurer des outils ordinaires dans les principales villes du Canada, à des prix abordables, et qu'il vaut mieux avoir les moyens d'acheter ce dont ils ont besoin après être arrivé à destination, que d'être embarrassé d'une lourde masse de bagages pendant le voyage à travers le pays.